

Qui paie l'impôt et sur quelle base

L'impôt est prélevé aussi bien sur les résidents que sur les non-résidents — seule l'assiette diffère. Le statut est déterminé par un seul critère : le nombre de jours passés dans le pays au cours de l'année civile.

183 jours

— à partir de ce seuil sur une année civile, l'étranger devient résident fiscal chinois. En deçà, seuls les revenus de source chinoise sont imposés.

Ce qui est imposable

- ✓ Salaires et primes — revenu d'activité principal
- ✓ Revenus locatifs immobiliers
- ✓ Dividendes et redevances

Remarque

La double imposition est éliminée par les conventions fiscales bilatérales.

Quand les revenus mondiaux sont imposés

- ✓ 6 ans de résidence ininterrompue — seuil d'imposition des revenus mondiaux
- ✓ Plus de 30 jours — un seul séjour à l'étranger remet le compteur à zéro

Attention

la « règle des cinq ans » des anciens documents est caduque — retenez six ans.

Taux : barème progressif

Le revenu d'activité est imposé selon sept tranches — de 3 % à 45 %. Le taux supérieur ne s'applique qu'à la fraction du revenu dépassant le seuil, et la « déduction rapide » compense le fait que les tranches inférieures sont moins taxées.

Revenu annuel après déductions, ¥	Taux	Déduction rapide
jusqu'à 36 000	3 %	0
36 000–144 000	10 %	2 520
144 000–300 000	20 %	16 920
300 000–420 000	25 %	31 920
420 000–660 000	30 %	52 920
660 000–960 000	35 %	85 920
au-delà de 960 000	45 %	181 920

Comment lire le barème

Le revenu est « découpé » en tranches. Chaque tranche est imposée à son propre taux — le taux de 45 % ne concerne que la part supérieure à 960 000 ¥, et non l'intégralité du revenu.

Le taux effectif est plus faible

Grâce à la progressivité et aux déductions, la charge réelle pour la plupart des salaires tombe à un chiffre — loin du maximum effrayant.

Comment calculer l'impôt

Tout le calcul tient en une formule. On détermine d'abord l'assiette, puis on applique le taux et on soustrait la « déduction rapide ».

Formule

$\text{Assiette} \times \text{Taux} - \text{Déduction rapide} = \text{Impôt annuel}$

Explication

Assiette = revenu annuel – abattement standard de 60 000 ¥ (5 000 ¥/mois) – cotisations sociales.

Exemple de calcul

Salaires de 20 000 ¥/mois = 240 000 ¥ par an.

- 1) $240\,000 - 60\,000 = 180\,000$ ¥ d'assiette
- 2) L'assiette relève de la tranche à 20 %, déduction rapide de 16 920 ¥
- 3) $180\,000 \times 20\% - 16\,920 = 19\,080$ ¥/an

≈ 1 590 ¥
d'impôt par mois

≈ 8 %
taux effectif

Retenue par cumul

En cours d'année, l'employeur prélève l'impôt selon un cumul progressif. À mesure que le revenu cumulé augmente, le taux monte par paliers.

-  Début d'année — salaire net plus élevé
-  Fin d'année — net plus faible

Le montant annuel de l'impôt reste inchangé : seule la répartition mensuelle des retenues change.

Déductions et avantages

Six déductions spécifiques du résident
(soit celles-ci, soit les avantages « expat »)

- ✓ Éducation des enfants
- ✓ Intérêts d'emprunt immobilier
- ✓ Formation continue
- ✓ Prise en charge des parents âgés
- ✓ Loyer du logement
- ✓ Traitement de maladies graves

Alternative : les avantages « expat »

Avantages en nature exonérés (logement, scolarité des enfants, cours de langue). Le dispositif est prolongé jusqu'à fin 2027, mais il est impossible de le cumuler avec les déductions spécifiques — choisissez l'option la plus avantageuse et conservez-la pour l'année.

Cotisations, zones et régularisation

Cotisations et retenue

~1 650 ¥ de cotisations sociales/mois, selon la région · L'employeur est le collecteur de l'impôt : retenue mensuelle. Les cotisations au fonds du logement ne sont généralement pas exigées des étrangers. Un justificatif de paiement de l'impôt est requis lors du renouvellement du permis de séjour.

15 % — Zones à fiscalité privilégiée

à Hainan et dans certaines zones spéciales, l'impôt des profils recherchés et hautement qualifiés est de fait plafonné à 15 % — l'excédent n'est pas perçu.

Erreurs fréquentes

- ✓ Ignorer le seuil des 183 jours
- ✓ Vouloir cumuler déductions spécifiques et avantages « expat »
- ✓ Déclaration tardive et imposition « au taux maximal »

Régularisation annuelle

Les résidents effectuent leur régularisation au printemps de l'année suivante (mars-juin) — l'impôt est recalculé sur le revenu global. Il est préférable de faire confirmer son statut de résident auprès de l'administration fiscale et de la banque, faute de quoi les données de revenus risquent d'être transmises au fisc du pays d'origine.

CONTACTS

VITA LIBERTA LIMITED

www.vitaliberta.hk

Office room 68, 7/F, Woon Lee Commercial Building, 7 Austin Ave, Tsim Sha Tsui, Kowloon, Hong Kong

+852 6841 6177



legal@vitaliberta.com



Hangzhou office (China):

Room 815, Building 3, Zhonghao Wangjiang International, No. 332 Wangjiang East Road, Shangcheng District, Hangzhou City

Direct line:

+86 130 7361 7169